



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 4 novembre 2022 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 27 octobre 2022.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR, M. MECHIN, M. GUIBERT et M. SANDRAS.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, Mme DIMPRES, et M. BOICHE avait donné respectivement procuration à M. MAGNIEN, Mme CIUDAD-KADI, Mme DUQUE, Mme FAULE.

Étaient excusés : M. CHOLET, Mme LÉPINASSE, M. PARDANAUD et M. DEDIANNE Mickaël.

Secrétaire de séance : Mme Muriel CHRETIEN-BRION

N° 2022-145 : CINÉMA : DEMANDE DE SUBVENTION AU CNC POUR TRAVAUX

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée le renouvellement et l'acquisition d'équipements pour le cinéma.

Il s'agit notamment du remplacement de la toile de la salle 1, de matériel informatique et de matériel son et lumière pour un montant de 16 117,08 € HT / 19 379,20 € TTC

Il est possible de faire une demande de subvention au CNC, à hauteur de 90 % HT des travaux et/ou acquisitions, via le compte de soutien automatique à l'exploitation.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du CNC.

Suivent les signatures.
